

DESTINATAIRES : Aux intervenant(e)s du CISSS de la Montérégie-Ouest, incluant les membres du CMDPSF

EXPÉDITEUR : Annik Jobin, chef de service, pôle d'innovation et pôle de recherche et responsable de la stratégie organisationnelle de déploiement éthique et responsable de l'IA

DATE : 3 septembre 2025

OBJET : **Directives concernant les outils de reconnaissance vocale et de transcription basés sur l'intelligence artificielle**

Dans le contexte de l'évolution des technologies en intelligence artificielle (IA) et de leur intégration croissante dans les pratiques cliniques, nous souhaitons vous informer des orientations encadrant l'utilisation des outils de reconnaissance vocale et transcription basés sur l'IA au sein du CISSS de la Montérégie-Ouest.

UTILISATION RESPONSABLE DES OUTILS D'IA GÉNÉRATIVE

Les outils de reconnaissance vocale et transcription basés sur l'IA doivent être utilisés de façon **responsable, sécuritaire et éthique**, en conformité avec les exigences en matière de protection des renseignements personnels et de sécurité de l'information. Les utilisateurs de ces outils doivent connaître et respecter ces principes. Consultez les principes clés à respecter en cliquant [ici](#).

ORIENTATION DE SANTÉ QUÉBEC À L'ÉGARD DE L'UTILISATION D'OUTILS DE RECONNAISSANCE VOCALE BASÉS SUR L'IA

Seuls les outils disposant de la certification Trousse globale de vérification (TGV) et ayant fait l'objet d'une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (ÉFVP) sont autorisés et peuvent conséquemment être utilisés au sein de l'établissement.

À titre informatif, voici l'état de l'évaluation des outils de reconnaissance vocale basés sur l'IA en cours ou qui le sera sous peu¹ :

Outils approuvés par Santé Québec (dernière mise à jour : 2025-08-04)

Nom de l'outil	Certification Trousse globale de vérification (TGV)	Évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (ÉFVP)	Délai approximatif d'approbation
CoeurWay	Oui	Oui	Approuvé
Scribe MD	Oui	Oui	Approuvé
Plume IA	Oui	À venir	Fin août 2025
AutoScribe	En cours	À venir	Fin août 2025
Autochart.ai	En cours	À venir	Fin septembre 2025
Tali AI	En cours	À venir	Fin septembre 2025

¹ Les délais entourant les évaluations sont donnés à titre indicatif, puisqu'ils dépendent en grande partie de la collaboration des fournisseurs et de la conformité de ceux-ci aux exigences de la certification et de la protection des renseignements personnels. D'autres outils pourraient également s'ajouter lorsqu'ils débiteront leur processus de certification TGV.

Conformément à la demande de Santé Québec, le pôle innovation du CISSS de la Montérégie-Ouest doit tenir un répertoire des utilisateurs et utilisatrices d'outils de reconnaissance vocale basés sur l'intelligence artificielle (IA) générative.

Afin d'être conforme dans votre utilisation de ce type d'outils dans le cadre de vos activités professionnelles, vous devez obligatoirement :

1. Vous inscrire au répertoire des **utilisateurs et utilisatrices** dans l'établissement en vous assurant de lire et d'attester de votre [engagement](#) relatif à l'utilisation responsable, sécuritaire et éthique de l'outil, en cliquant sur ce [lien](#).
2. Utiliser l'outil uniquement sur des **appareils corporatifs** conformes et approuvés par l'établissement ainsi que sur ses **réseaux sécurisés**. Lors de la création d'un compte, l'utilisation de l'**adresse courriel institutionnelle** est requise afin d'assurer un niveau de sécurité accru.
3. Obtenir **obligatoirement** le consentement libre et éclairé de chaque usager avant l'utilisation de l'outil, verbalement ou à l'aide du formulaire CLI-60794 ([français/anglais](#)). Ce consentement doit être **déposé ou consigné au dossier de la personne usagère**.
 - Mettre à disposition de la personne usagère une [fiche informative](#) formulée en langage claire et accessible.
 - Pour toute consultation subséquente avec un même usager, le professionnel doit s'assurer que le consentement demeure valide et éclairé.
4. **Vérifier chaque transcription générée par l'outil afin d'en assurer la validité, la précision et la cohérence contextuelle.**
5. La note produite par l'outil doit être intégrée au dossier clinique le plus rapidement possible, puisque les outils autorisés conservent les renseignements pour **une durée maximale de 48 heures**.
6. Pour plus d'informations, veuillez consulter la page Intranet : [Outils de reconnaissance vocale et transcription basés sur l'IA \(scribe ambiant\)](#)

Pour toute autre question ou demande d'information connexe, veuillez communiquer avec : innovation.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca.

AJ